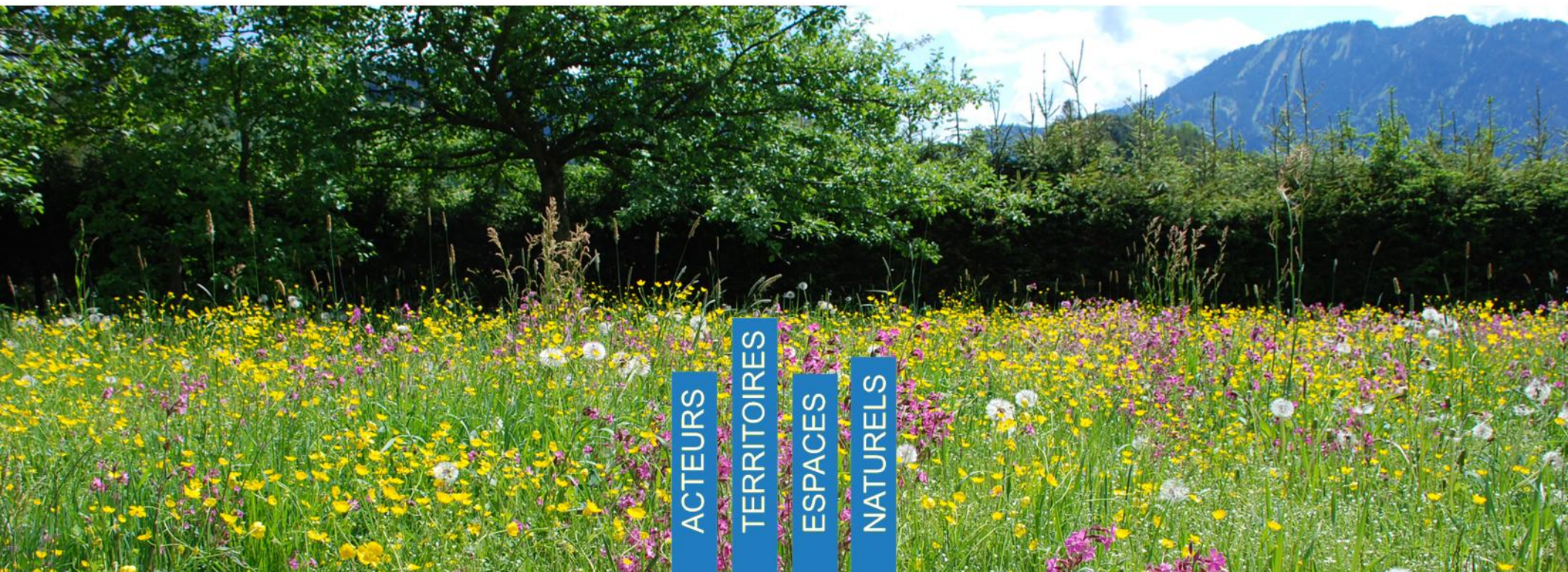


Moderniser & Simplifier

les plans de gestion d'espaces naturels

Un plan de gestion n'est pas un plan d'actions !



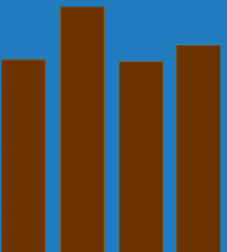
Des finalités bien précises

Catégories	Finalités de création d'une AMP							
	Bon état espèces et habitats à statut	Bon état autres espèces et habitats	Rendu de fonctions écologiques clés	Bon état des eaux marines	Exploitation durable des ressources	Dévt durable des usages	Maintien du patrimoine culturel maritime	Valeur ajoutée sociale, économique, scientifique ou éducative
Réserve naturelle	×	×	×					×
Site N2000	×							
Parc national	×	×	×	×	×	×	×	×
Parc naturel marin	×	×	×	×	×	×	×	×
DPM Conservatoire du littoral	×	×	×			×	×	×
Arrêté de protection de biotope	×							

Des finalités bien précises

Prendre en compte et assumer l'emboîtement d'échelles

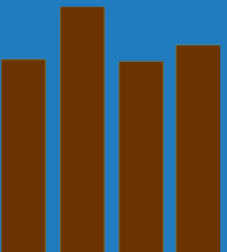
- De la CDB à la volonté locale
- Articuler les finalités
- Evaluer et rendre compte en commun
- Ne pas multiplier les instances et outils
- Etre lisible : cf. prochaine sortie du guide ATEN/forum AMP : articulation des AMP



Des finalités de gestion à préciser

Souvent oubliées au fil des plans de gestion

- Finalités, objectifs à long terme, objectifs de conservation... = état désiré et non objectifs d'action
- Précis et évaluable vs trop générale et globale
- Niveau de responsabilité relatif vs chacun définit ses priorités
- Niveau d'ambition : choix éclairé et « politique »
- A moyen/long terme : minimum 10 ans/20 ans et non 5 ans

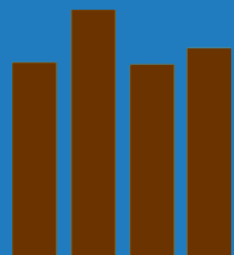


FORUM DES GESTIONNAIRES DES ESPACES NATURELS

Des finalités de gestion à préciser

Etape	Réserve Naturelle nationale	Parc national	Parc naturel marin	Site Natura 2000	DPM Conservatoire du littoral	Arrêtés de protection de biotope
Opportunité	Prise en compte par le ministre	Prise en considération par le Premier ministre	Arrêté de mise à l'étude	Circulaire identifiant les secteurs d'intérêt	Stratégie DPM du Conservatoire	
Etat des lieux	<i>Pour l'instant, dans les différentes procédures, cette étape est fusionnée avec celle de définition des objectifs et des limites</i>					
Définition des objectifs et limites	Décret de création	Décret de création, qui adopte la première charte du parc	Décret de création	Désignation du site	Remise en gestion	Arrêté du ministre chargé des pêches maritimes
Plan de gestion à moyen terme			Adoption du plan de gestion	Document d'objectifs	Adoption du plan de gestion	
Mise en œuvre à court terme			Plan de gestion de la réserve			

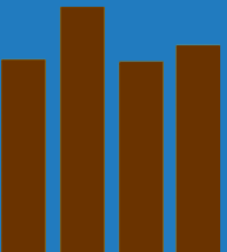
Comparatif issu de la stratégie AMP révisée par le ministère en 2011



Des finalités de gestion util(isé)es

Pour le pilotage transparent de l'AMP

- Cible à atteindre = éviter les dérives
- Définit les priorités = éviter les dispersions « conjoncturelles »
- Répondre précisément à la question « à quoi sert l'aire protégée » = justifier les financements, actions, en créer d'autres
- Pouvoir se remettre en cause et s'adapter vs rester dans son bastion
- Influer sur toutes les autres politiques à mettre en cohérence



L'évaluation n'est pas jugement

L'évaluation des politiques publiques : Protéger la nature est ce que cela marche ?

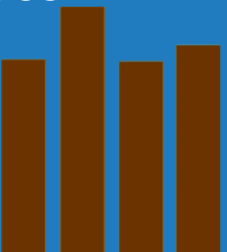
- Des acteurs maritimes qui demandent d'abord et légitiment les résultats obtenus par les AMP existantes avant d'en créer de nouvelles
- Indispensable en terme de rapportage étant donné la dynamique de création et d'extension du réseau d'AMP : est-ce que cela marche et justifie l'augmentation des moyens ?
- Une démarche encore trop peu répandue dans la gestion des aires protégées
- Synonyme de sanction du gestionnaire et d'outil de remise en cause
- Nécessité de plus en plus impérieuse de rendre des compte sur l'efficacité des AMP eu égard à leurs finalités de création



Quelle place pour les tableaux de bord?

Une stratégie collective sous mandat du Ministère portée par l'Agence des AMP

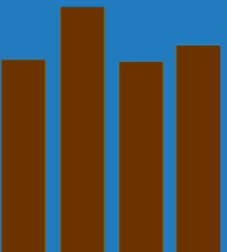
- La définition d'un cadre national d'évaluation de l'efficacité individuelle des AMP françaises (Note de cadrage)
- La proposition de méthodologies d'évaluation des documents de gestion ou assimilés des différentes catégories d'AMP
- Un accompagnement méthodologique et technique individualisé pour des sites pilotes
- L'organisation et la mobilisation des compétences techniques et scientifiques
- Le développement d'indicateurs de résultats et d'une stratégie de suivi harmonisés



Quelle place pour les tableaux de bord?

Une stratégie collective sous mandat du Ministère portée par l'Agence des AMP

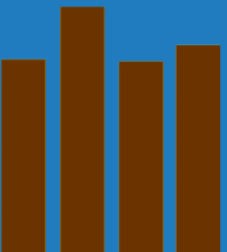
- Le développement et mise à disposition d'un catalogue thématique d'indicateurs opérationnels
- Le développement de bases de données et d'outils informatiques supports
- La mobilisation et mutualisation des compétences de recherche en sciences humaines et sociales
- Le développement d'interfaces de communication pédagogique autour des tableaux de bord et de l'évaluation



Un outil multifonction

Le tableau de bord au cœur du pilotage

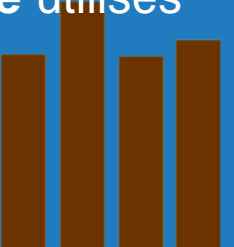
- Evaluer l'état des cibles de la gestion de l'AMP au regard de ses finalités de création
- Aiguiller les gestionnaires dans les décisions et le pilotage des actions à mettre en place
- Mesurer la pertinence des actions engagées et prioriser les futures



7 étapes clés

Un enchaînement chrono-logique

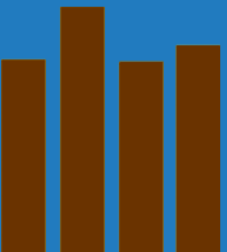
- 1. Identification des finalités** vis-à-vis desquelles portera l'évaluation de l'AMP et quantification des objectifs de gestion en conséquence
- 2. Définition et inventaire des indicateurs** répondant aux finalités identifiées dans l'étape 1
- 3. Bilan et analyse des suivis et collecte de données** opérés dans l'AMP ou à proximité permettant de renseigner les indicateurs identifiés en 2
- 4. Bilan et analyse des bases de données, référentiels et logiciels de saisie** utilisés par le gestionnaire pour sécuriser les données des suivis identifiés en 3



7 étapes clés

Un enchaînement chrono-logique

- 5. Bilan des outils d'analyse et de traitement des jeux de données, de calcul automatisé** des indicateurs et de leur interprétation (modèle statistique ou dire d'expert) utilisés par le gestionnaire
- 6. Bilan et analyse du tableau de bord individuel** utilisé par le gestionnaire (résultat des 5 étapes précédentes) = test de cohérence, complétude
- 7. Analyse et développement du tableau de bord simplifié** à destination des décideurs et/ou du grand public

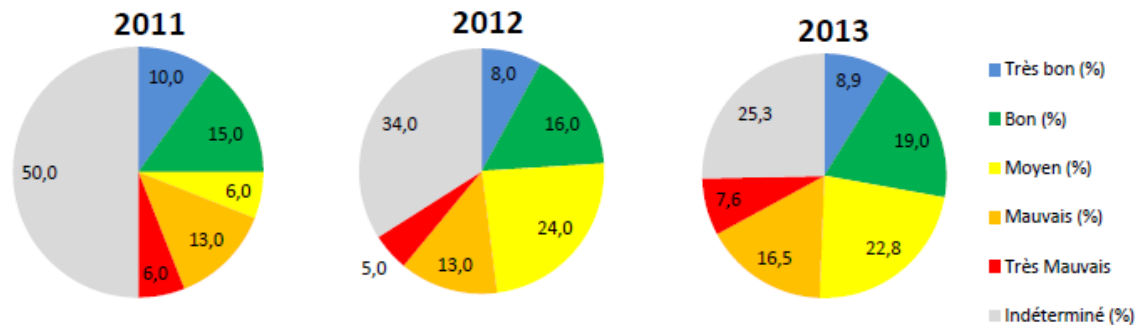
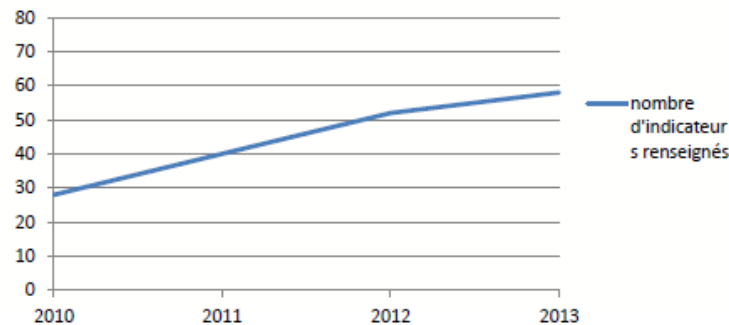


Une place très importante



Mise en place du tableau de bord :

Une mise en place progressive et des ajustements au cours des premières années :

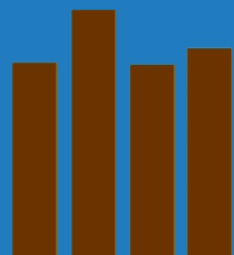
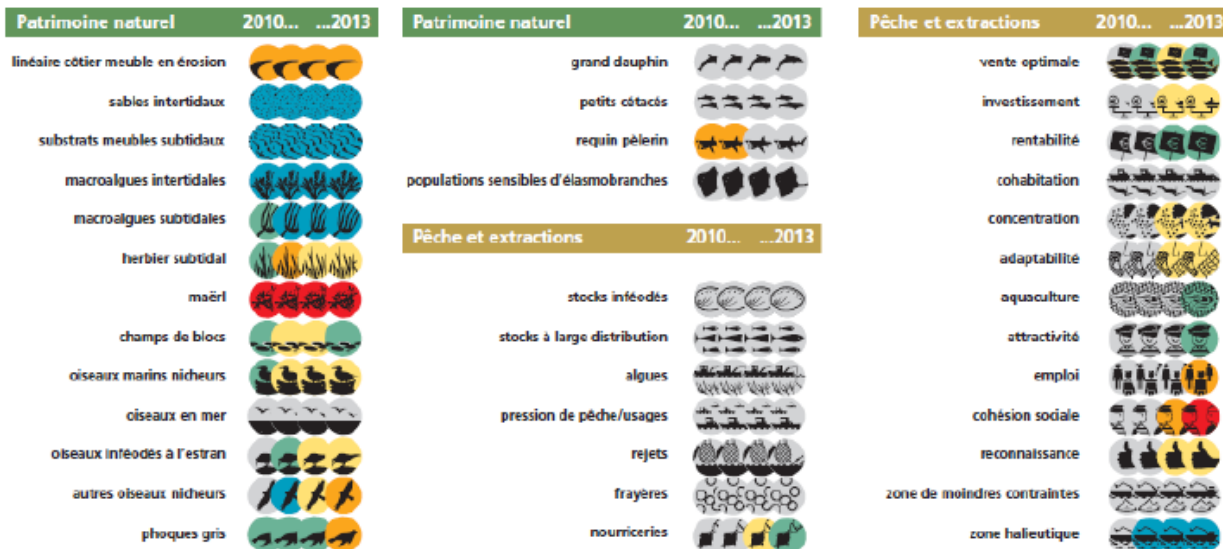


Une place très importante



Le tableau de bord du PNMI

Évolution des indicateurs entre 2010 et 2013



Une place très importante

- Un tableau de bord renseigné à 70% (53 indicateurs) (ou 112 métriques/217 soit 52 %)
- Coût en 2012 de 235 000€ (/ 606 ETP (équipe terrain) (+176 m + 90 CdM)
en mode « R&D »
→ coût lissé prévisible d'environ 125 000€
- Majorité des protocoles rédigés et validés
- Travail sur la sécurisation des données + semi-automatisation des résultats à mettre en œuvre

